



Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du lundi 11 juin 2018

Le bulletin d'adhésion 2017-2018 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actus

Compte-rendu du Groupe de travail préparatoire à la CAPD Hors classe pour les PO



Le groupe de travail relatif aux passages à la Hors Classe s'est tenu vendredi 8 juin après-midi. Cette réunion a suscité de profonds désaccords aussi bien sur le fond que sur la forme avec l'Administration, mais aussi, il faut le dire, entre les deux organisations syndicales représentatives.

Nous faisons ici le compte rendu des débats et réaffirmons les positions du SNUipp-FSU.

Reporté au vendredi, à leur demande, pour laisser le temps aux représentants de l'autre organisation syndicale d'étudier les documents relatifs à la HC reçus de l'administration le mercredi 6 juin, le GT (groupe de travail) n'a finalement porté que les propositions du SNUipp-FSU 66 qui présentait, après étude du dossier, un projet largement différent de celui de l'Administration.

C'est la question des instituteurs reclassés dans le corps des PE, certains parmi eux « retraitables », qui est au cœur des débats.

Le SNUipp-FSU 66 s'est largement exprimé sur cette question en expliquant et démontrant que la carrière de ces collègues avait été marquée, à plusieurs reprises, par la non reconnaissance de leur expérience antérieure, et que le PPCR devait permettre, pour eux aussi de dérouler leur carrière sur 2 grades (accès à la Hors Classe). Pour le SNUipp-FSU 66, il y a urgence, notamment, à reconsidérer le cas des futurs retraitables (nés en 1962 et avant). Il faut qu'à minima, les appréciations « Très satisfaisants » des IEN et "excellent" du Dasen, leur soient accordées.... Nous avons bien été les seuls à défendre cette proposition. "Pas de petits arrangements" nous a-t-on rétorqué (et ce n'est pas l'administration..) ! Doit-on considérer comme un « arrangement » une reconnaissance de carrière ? Est-ce un privilège de partir à la retraite avec une pension à minima décente ?

Alors même que, dans le projet de l'Administration, certains collègues de moins de 50 ans pourraient accéder à la hors-classe, le désaccord est fondamental.

Le SNUipp-FSU 66 revendique une reconnaissance de l'ensemble de la carrière effectuée au sein du service public d'éducation.

Quelques éléments d'explication pour ce que nous considérons comme une injustice : L'Ancienneté Générale de Service (AGS) totale n'est pas prise en compte dans le calcul. C'est un fait, et le SNUipp-FSU le dénonce.

Mais quand, en plus, à **barème égal** l'AGS retenue est celle détenue dans le corps des PE : alors là... plus qu'une aberration : c'est un scandale ! Dans le projet présenté par l'Administration, un(e) instituteur(ice) passé(e) dans le corps des PE ayant 30 ans d'ags dont 20 dans le corps des « institut » ne se voit comptabilisés que 10 ans d'ags (son

ancienneté en tant que PE). Donc à barème égal un PE passera toujours devant !

Le SNUipp-FSU a présenté un projet prenant en compte l'ensemble de la carrière pour tous les collègues concernés.

L'administration a semble-t-il écouté avec attention nos demandes : nous attendons le nouveau projet !

Quelques éléments supplémentaires pour conclure:

-Il n'y a plus de point de fonction particulière (direction, REP+.....) donc beaucoup plus d'adjoint auront accès à la Hors Classe.

-96 collègues devraient être promus : un ratio donc un peu plus important que les années précédentes (13.31% des promovables contre 5.5% les années précédentes).

L'ensemble des positions défendues par le SNUipp-FSU 66 sur la question de la Hors Classe, entre autres le poids des appréciations hiérarchiques prises en compte, est à lire [en suivant ce lien vers notre site national](#).



Pas touche aux commissions paritaires !

Alors que le gouvernement envisage ni plus ni moins que de vider les commissions paritaires de leurs attributions et de supprimer les CHSCT, la FSU et le SNUipp lancent une pétition pour la défense des droits de tous les personnels.

Mouvement, promotions, temps partiels, disponibilité, listes d'aptitudes, départs en formation continue...autant d'opérations administratives qui rythment la vie professionnelle et familiale de tous les enseignants et qui sont aujourd'hui placées sous le contrôle attentif de leurs élus du personnel.

Or, sous couvert d'un fonctionnement des instances jugé trop lourd, le gouvernement vient de mettre sur la table un projet de réforme qui signe la fin du paritarisme dans la fonction publique et donc à l'Éducation nationale.

Droits des personnels : la pétition

Disparition programmée des Comités hygiène, sécurité et conditions de travail, réduction drastique des prérogatives des CAPD, « ces orientations sont en rupture avec le travail réalisé actuellement par les représentants et les élus des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire de hiérarchies ou des erreurs de l'administration », préviennent la FSU et le SNUipp.

Ils invitent donc l'ensemble des personnels à refuser ces projets et à signer massivement la pétition pour le respect et l'amélioration de leurs droits.

[Signer la pétition en ligne ICI](#)



Actions



Dans l'action le 14 juin 2018 10H30 Palais des congrès à Perpignan

Malgré un léger recul du gouvernement, la hausse de la CSG continue de peser sur le pouvoir d'achat des retraités. La FSU et huit autres organisations appellent à manifester le 14 juin et proposent une pétition pour mettre fin à cette injustice.

Après les manifestations du 15 mars qui avaient vu d'importants cortèges de retraités dénoncer la hausse de la CSG et la baisse leur pouvoir d'achat, le Premier ministre a

reconnu qu'il fallait « corriger le dispositif » pour les « 100.000 foyers de couples retraités » dont les revenus sont « juste au-dessus » du seuil retenu. Un premier recul trop limité pour les neuf organisations (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR et UNRPA) d'autant plus que son application n'est annoncée que pour la prochaine loi de finances et donc pas avant 2019.

Des manifestations partout en France le 14 juin

« Les neuf organisations ont donc décidé d'accentuer la pression sur le gouvernement et sur les parlementaires », indiquent-elles dans un communiqué. Elles appellent à une troisième journée de mobilisation le 14 juin, avec des initiatives décentralisées dans tous les départements. Pour les neuf, « le fait que d'autres mobilisations sociales et syndicales se développent dans le pays est considéré comme un élément supplémentaire nécessitant le maintien d'une pression spécifique de tous et toutes les retraitées ».

Une pétition unitaire

Par ailleurs, les mêmes organisations ont lancé une pétition réclamant « une loi de finances rectificative qui annule la hausse de la CSG pour tous, mette fin au gel des pensions et décidant de leur revalorisation ». Les pétitions collectées par les organisations syndicales seront remises au gouvernement et aux parlementaires.

[Signer la pétition en ligne](#)



Calendrier



RIS

- Mardi 12 juin : THUIR à partir de 17h (salle Anis, 2^{ème} étage de la MJC)
- Mercredi 13 juin : PERPIGNAN école Duruy élém à 9h



Les nouveautés sur notre site : [ICI](#)

Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!

● [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD